

COMPTE RENDU

Co-construction d'un livre blanc et d'une charte de la participation Parc Naturel Urbain de Roubaix

> Atelier - Scénarios d'avenir

Panel adultes - 16 février 2023 - 18h30-21h



Contexte du projet de concertation

Renforcer les trames écologiques à l'échelle de la métropole

Approuvé en 2016, le SCoT de la Métropole de Lille préconise de renforcer la présence du végétal et de valoriser la place de l'eau en ville en s'appuyant sur la trame verte et bleue. Dans la continuité du SCOT, la MEL s'est attachée à décliner les enjeux et orientations par grands territoires de projets. Plusieurs orientations majeures ont été identifiées à l'échelle du pôle métropolitain du versant Nord-Est, et notamment l'amélioration du cadre de vie, le renforcement de l'attractivité de la Métropole, et l'identification des leviers de développement économique.

La valorisation des voies d'eau dont le Canal de Roubaix en tant qu'armature paysagère du territoire s'inscrit comme un axe d'intervention de ces enjeux métropolitains.

Pour répondre aux enjeux du territoire, un Projet Partenarial d'Aménagement a été engagé entre la Ville de Roubaix, la Métropole Européenne de Lille, l'Etat, la Région Hauts-de-France et autres partenaires (signature convention PPA en 2022). Il repose sur 4 leviers d'intervention que sont la résorption de l'habitat privé dégradé, la gestion des friches, le développement économique (emploi, formation, économie sociale et solidaire, économie circulaire...), et l'amélioration des mobilités et de la desserte.

Le Canal de Roubaix et le cul-de-Four, au même titre que le centre-ville, ont été identifiés comme des territoires d'intervention prioritaires.

Objectif : expérimenter avec les habitants et les acteurs du territoire le projet de territoire

La démarche de création d'un Parc Naturel Urbain s'inspire des Parcs Naturels Régionaux qui s'appuient sur les patrimoines naturels, architecturaux et paysagers de leurs territoires. Cette dynamique mise, avant tout, sur la confiance en la capacité des acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels, associatifs, économiques, ou habitant, à construire ensemble un projet de développement local et durable pour leur territoire en s'appuyant sur ses atouts patrimoniaux souvent méconnus.



Périmètre d'intervention dessiné selon le paysage et les opportunités pour le futur PNU

Un futur Parc Naturel Urbain à Roubaix

> La démarche

Le projet de Parc Naturel Urbain est un projet de développement local et de transition écologique à échelle urbaine par la mise en réseau d'espaces de nature à Roubaix.

C'est un projet levier en terme de développement durable du territoire :

- un projet qui se base sur le patrimoine naturel, historique et urbain des quartiers
- un projet en collaboration étroite entre les acteurs locaux, les habitants, les élus et les services de la ville et partenaires du projet

> Les terrains

Le canal de Roubaix :

- Rôle de liaison douce (déplacements ordinaires, loisirs)
- Connecte Roubaix aux parcs importants de la métropole
- Enjeux : donner de l'épaisseur au canal pour qu'il irrigue le territoire (espace de détente et de promenade), favoriser l'ouverture du canal sur le tissu urbain, conquérir les friches ...

Le quartier du Cul-de-Four :

- Quartier en Politique de la Ville
- Quartier proche du canal, de nombreuses friches, proche du futur tramway
- Principe de la ville circulaire
- Enjeux : Envisager une mise en réseau des espaces à fort potentiels pour redynamiser le quartier dans une logique d'animation du parc

> Les objectifs du Parc Naturel Urbain

- Mener une première action d'opérationnalisation du PPA pour améliorer le cadre de vie des Roubaisiens et des Roubaisiennes
- Créer une armature paysagère et urbaine à l'échelle de la Ville et au-delà de ses limites
- Co-concevoir un support pour la biodiversité, les continuités écologiques, la renaturation en ville et pour le développement des modes de circulations douces, des activités de loisirs et de tourisme
- Valoriser le territoire dans ses dimensions environnementales, écologiques, urbaines, économiques et sociales en conciliant les usages du canal avec ceux de la ville
- Formuler des propositions innovantes de mode d'intervention sur les espaces publics dans une ville en contexte de décroissance
- Construire un projet sur le long terme avec les habitants et les acteurs du territoire

> Les objectifs de la concertation

- Partager le diagnostic, les attentes, les besoins et les enjeux sur les secteurs Canal et Cul-de-Four
- Proposer des scénarios prospectifs pour le futur parc
- Traduire ces éléments dans un livre blanc
- Définir des premières actions prioritaires en vue de la création d'un parc naturel urbain
- Rédiger une Charte qui définit la vision partagée des partenaires et des parties prenantes autour de la dynamique participative du projet

L'atelier Scénarios : co-construire une vision d'avenir du Parc Naturel Urbain

Les objectifs de l'atelier

- Comprendre les futurs possibles sur la base du "diagnostic des vivants et des communs" réalisé lors de la première session d'ateliers
- Immersion dans des scénarios prospectifs du futur parc naturel
- Formulation d'orientations et d'objectifs pour le projet

Le déroulé de l'atelier du panel adultes

L'atelier s'est déroulé en 3 temps :

- **Un premier temps** pour **présenter et échanger** sur le projet de parc naturel urbain, les projets en cours sur le périmètre du parc naturel urbain et la démarche de concertation,
- **Un deuxième temps** pour présenter le **diagnostic des vivants et des communs** et les grandes thématiques à enjeux pour le projet,
- **Un troisième temps** pour **débattre autour de trois scénarios contrastés** du futur parc naturel urbain et définir les orientations que le panel de citoyens se donne pour le projet. Les trois scénarios contrastés proposaient des visions du parc qui répondaient à un des trois grands enjeux (la mémoire collective dans le parc naturel urbain, les activités et les usages dans le parc naturel urbain, et la nature dans le parc naturel urbain). Les participants allaient de scénarios en scénarios pour s'informer ou améliorer les propositions d'aménagements pour chaque thématique. Une synthèse des échanges a eu lieu pour clôturer l'atelier.

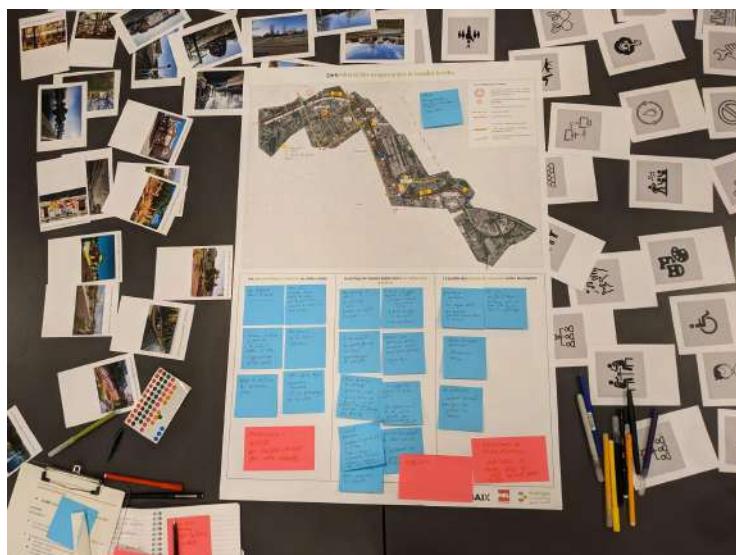


Table Scénario :

Un scénario

Des enjeux identifiés

Des orientations de projet
pour améliorer les scénarios

Questions introductives à l'atelier

- Connaît-on la plus value en espace vert que va apporter le Parc Naturel Urbain de Roubaix ?
→ *C'est une donnée qui n'existe pas encore car la programmation du parc naturel urbain est tout juste en train d'être initiée par la présente concertation. D'ailleurs c'est tout l'objet de la concertation : savoir où les habitants de Roubaix pensent qu'il serait intéressant d'ajouter des espaces verts dans le périmètre du projet.*
- Est-ce qu'on a le pouvoir d'arrêter les projets en cours présentés ce soir ?
→ *Non, ces projets ne font pas l'objet de la concertation du parc naturel urbain. Des concertations propres à chaque projet sont organisées pour cela.*
- A quelle échéance le livre blanc sera pris en compte? Est-ce un document prescriptible ?
→ *Une présentation par le panel citoyen du livre blanc et de la charte de la participation autour de ce projet aura lieu fin Avril / début Mai. Lors de cet événement, les élus devraient s'engager à mobiliser leurs moyens (étude de faisabilité et d'opportunités) sur les propositions faites permettant de valider les actions qui pourraient être engagées ou pas. Le livre blanc et la charte de la participation citoyenne sont des documents guides qui n'ont pas de valeur juridique. Il est toutefois possible de mobiliser des outils (PLU, Charte d'aménagement de la ville, ...) pour inscrire certaines préconisations des habitants dans les pratiques d'aménagement.*
- Comment inscrire les autres projets en cohérence avec le livre blanc ?
→ *Le PLU ou des outils comme les Chartes d'aménagement sont des outils qui permettent de créer une cohérence dans la réalisation des projets d'une aire urbaine. Ces outils peuvent-être mobilisés à la suite de la concertation pour créer une cohérence entre projet de parc naturel urbain et projet à venir sur le périmètre à Roubaix.*

Restitution des échanges par scénario

1 - Le défi “Mixité des usages entre le canal et la ville”

Diagnostic et enjeux

Secteur Cul-de-Four & canal Nord

Sports et loisirs : Les aires de jeux pour les enfants sont saturées. Les femmes sont présentes dans l'espace public aux endroits où se regroupent les enfants.

Mobilité et sécurité : L'encombrement de l'espace public par la voiture est insécurisant. Il y a un manque de connexion entre le Cul-de-Four et les infrastructures sportives de la ZAC de l'Union. Des barrières physiques (sols dégradés, bordures hautes, etc.) rendent difficile la pratique de l'espace public.

Secteur du canal partie centrale

Sports et loisirs : Il y a un manque d'espaces verts aménagés, type parcs, dans ce secteur qui est à contraster avec le parc du couvent de la Visitation. Il existe plusieurs installations sportives en bord à canal.

Mobilité et sécurité : L'espace public est encombré par la voiture ce qui rend les déplacements via mobilités douces compliqués et insécurisés.

Secteur canal partie Sud

Sports et loisirs : La maison éclusière et ses alentours sont délaissés et représentent un potentiel latent d'appropriation. Des animations éphémères ont lieu en bords à canal sur ce secteur et rendent l'espace plus agréable.

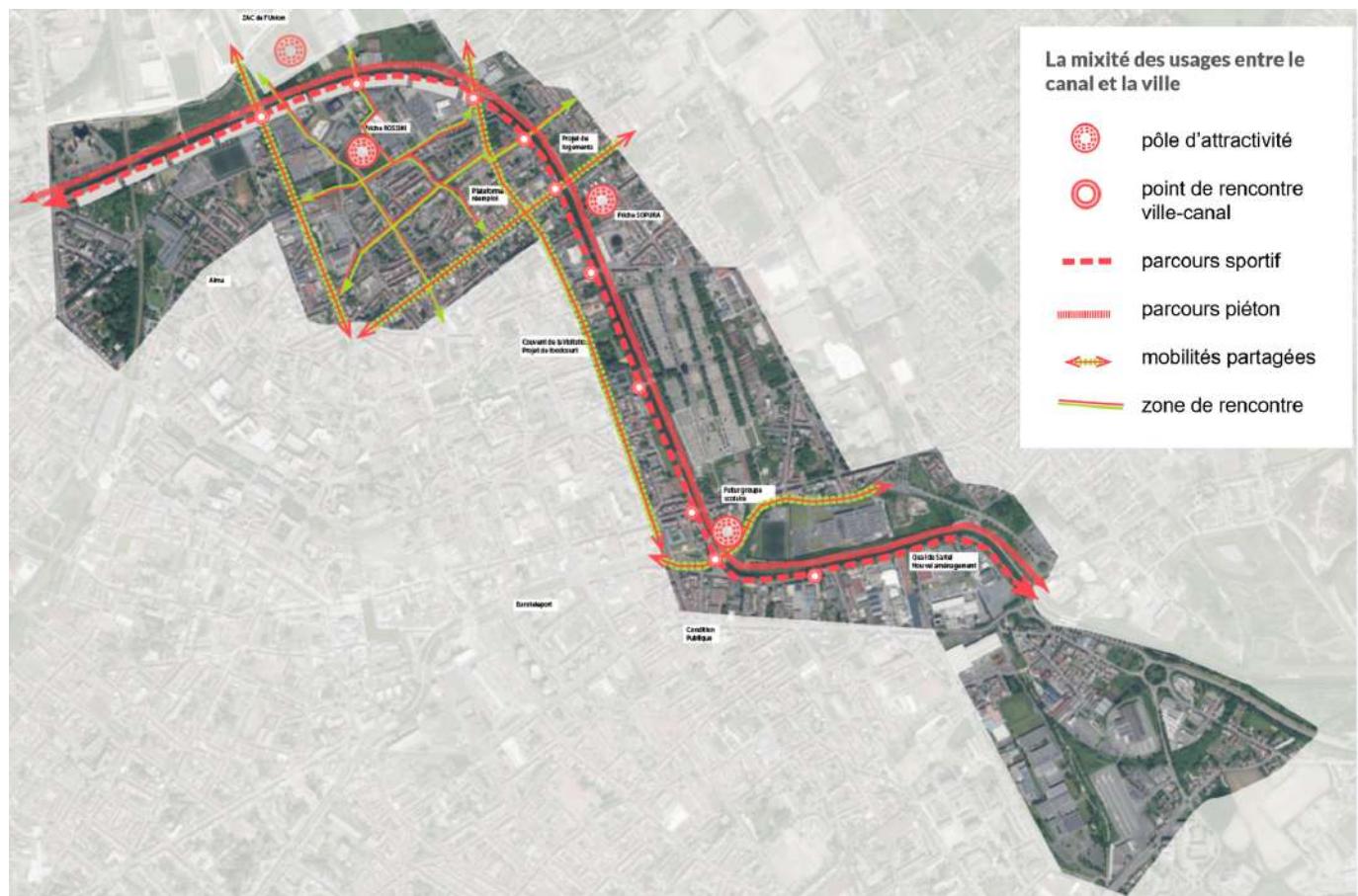
Mobilité et sécurité : Les chemins en bords à canal sont en mauvais état ce qui rend difficile les parcours cyclables et les mobilités douces.

Enjeux

- ➔ Les espaces ludiques et sportifs
- ➔ Le partage de l'espace public entre les différentes mobilités
- ➔ La qualité des espaces de rencontre entre les usagers

Le scénario contrasté initial

- ➔ Les friches deviennent des polarités attractives où se mêlent des activités ludiques, sportives et des espaces verts.
- ➔ Les berges du canal sont parcourues et supports d'activités :
 - ◆ les berges rives gauche sont des berges actives pour les usages sportifs et cyclables
 - ◆ les berges rives droite sont des berges dédiées à la promenade aux usages calmes
- ➔ Plus largement, le réseau de mobilité est hiérarchisé. Les grands axes sont des axes de mobilités partagées, les axes secondaires sont imaginés comme des zones de rencontre.
- ➔ Les jonctions villes - canal deviennent des espaces de rencontre aménagés. Des passages prioritaires piétons pacifient la mobilité pour passer de part et d'autre du canal (notamment au niveau de la voie rapide au Nord du Canal)



Restitution des échanges autour du scénario

Les espaces ludiques et sportifs

1. Imaginer une grande chaîne de parcs au sein du périmètre

Les participants proposent de concevoir le Parc Naturel Urbain de Roubaix comme une grande chaîne de parcs composée de différentes entités :

- Les cours d'écoles deviennent des "cours oasis" ouvertes le week-end aux grand public pour que chacun puisse profiter de ces nouveaux espaces verts dans la ville.
- Les friches sont occupées comme de véritables oasis vertes en milieu urbain qui accueillent surtout les publics jeunes. La friche Rossini devient une aire terrestre éducative. La friche Sopura est une forêt comestible et un parc pour les écoles et les classes à ciel ouvert du quartier Echo.
- Des plages sont aménagées pour faciliter l'accès au canal pour la baignade et les activités nautiques comme le canoë-kayak.

L'ensemble de ces espaces composent le Parc Naturel Urbain de Roubaix et sont reliés par des parcours accessibles et facilités pour toutes les mobilités douces.

2. Mettre en place des dispositifs pour sensibiliser les usagers et les riverains (surtout les jeunes) à la nature

Une grande partie des propositions des participants avait pour cible la sensibilisation et l'ouverture à la nature pour la jeunesse Roubaisienne. Différents dispositifs ont ainsi été proposés :

- Les oasis vertes sur les friches deviennent des aires terrestres éducatives (ATE <https://www.ofb.gouv.fr/les-aires-terrestres-educatives>)
- Une journée de la Nature à Roubaix est organisée pour que chaque enfant de la ville passe au moins une journée dans un espace naturel protégé de la ville pour découvrir la biodiversité (au jardin chlorophylle, au jardin du hêtre, sur la friche Rossini, sur la friche Sopura,...)
- Le réseau d'acteur pour sensibiliser la jeunesse à la nature est consolidé (écoles, maison de l'eau et de la pêche, jardin chlorophylle, etc.)
- Des panneaux informatifs sur la biodiversité et la nature sont disposés aux endroits remarquables en biodiversité

Le partage de l'espace public entre les différentes mobilités

1. Les parcours des mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, skateboard,...) en bords à canal sont aménagés pour limiter les conflits d'usages

Les participants proposent de limiter les flux et la vitesse des vélos pour éviter les conflits d'usages à l'aide de différents dispositifs :

- des tracés de déviation

- de la signalétique (panneaux, peinture au sol, etc.)
- des axes de circulation empêchée pour telle ou telle mobilité (exemple sur le quai de Wattrelos où la circulation pourrait être interdite aux cyclistes)

2. La place de la voiture est limitée

Les groupes proposent de limiter la place de la voiture sur le périmètre. De nombreuses zones de circulations partagées entre toutes les mobilités (un sol unique pour toutes et tous) sont aménagées. Réduction de la vitesse des voitures, certaines rues sont réservées aux riverains, des dépose-minutes permettent de charger / décharger les voitures qui se garent ensuite dans des parkings relais. Ces parkings relais se trouvent aux entrées des quartiers, à proximité des futurs arrêts de tram, les parkings sont mutualisés avec ceux des zones d'activités économiques situées à proximité et/ou dans le périmètre du futur parc naturel urbain. Au sein des parkings relais, des bornes de recharge de voiture électrique sont installées.

3. Les habitants et les usagers sont vivement incités à prendre leur vélo sur l'ensemble du périmètre

De nombreux parkings vélos sécurisés pourraient être installés sur l'ensemble du périmètre ainsi que des petits ateliers de réparation des vélos et des pompes en libre service. L'offre de vélo en libre service pourrait être complétée avec une offre de vélo cargo.

La qualité des espaces de rencontre entre les usagers

1. Des espaces dédiés aux différentes météos et aux différentes saisons

Les participants proposent de penser à l'installation de lieux accueillant le public pour les périodes hivernales mais aussi pour les périodes estivales. Ces espaces pourraient être pensés pour offrir de l'ombre en été et de quoi se couvrir de la pluie en hiver (comme le bâtiment de la friche SOPURA ou l'installation de pergolas). C'est intéressant d'avoir des lieux qui soient ouverts à toutes et à tous mais c'est aussi intéressant de penser à des zones complètement clôturées, notamment pour laisser la nature se développer tranquillement.

2. Faire de Roubaix une étape touristique

Le canal de Roubaix est très fréquenté grâce à la vélo-route. Les participants proposent de faire de Roubaix une étape de la vélo-route. Les maisons éclusières pourraient être transformées en gîtes. Des guinguettes sur des péniches et la mise en valeur du patrimoine de Roubaix pourraient rendre attractif l'arrêt à Roubaix.

3. Les différents projets d'aménagements sur le périmètre du parc sont menés en concertation avec les habitants

Les projets de mobilité et les projets d'animation des quartiers sont mis en dialogue avec la population.

2 - Le défi "Mémoire collective et patrimoine"

Diagnostic et enjeux

Sur le Secteur Cul-de-Four & canal Nord

Architecture : Le patrimoine urbain est agréable et typique de Roubaix : les maisons sont basses, les rues sont rythmées par les courées, les placettes, les jardins etc. L'espace public est encombré par la voiture et les dépôts sauvages d'ordures. Le secteur est très minéral.

Paysage : Le patrimoine hydraulique est une richesse.

Mémoire collective : Le passage des péniches rappelle le passé industriel du canal.

Sur le Secteur du canal partie centrale

Architecture : Les entrées de ville depuis le canal ont une qualité esthétique qui n'est pas mise en valeur (désertées, les usages sont mal agencés, encombrement de l'espace public par les voitures, ...).

Paysage : Le pont Duhamel est un monument patrimonial. Toutefois, les parcours peuvent parfois être "glauques" pour les mobilités actives. Il existe des zones libres, des espaces vierges qui sont à valoriser ou à protéger.

Mémoire collective : Les ponts, les guinguettes, le cimetière, ... sont des espaces de vie locale et de passage de la mémoire, des espaces attractifs qui existent et sont à valoriser.

Sur le Secteur canal partie Sud

Architecture : Il existe des parcours piétons calmes et favorables à la biodiversité, il faudrait les maintenir. Les usagers ont une mauvaise connaissance du patrimoine architectural existant.

Paysage : Le quai de Wattrelos est le lieu le plus arboré du canal, la largeur de bords à canal permet de parcourir un grand espace naturel.

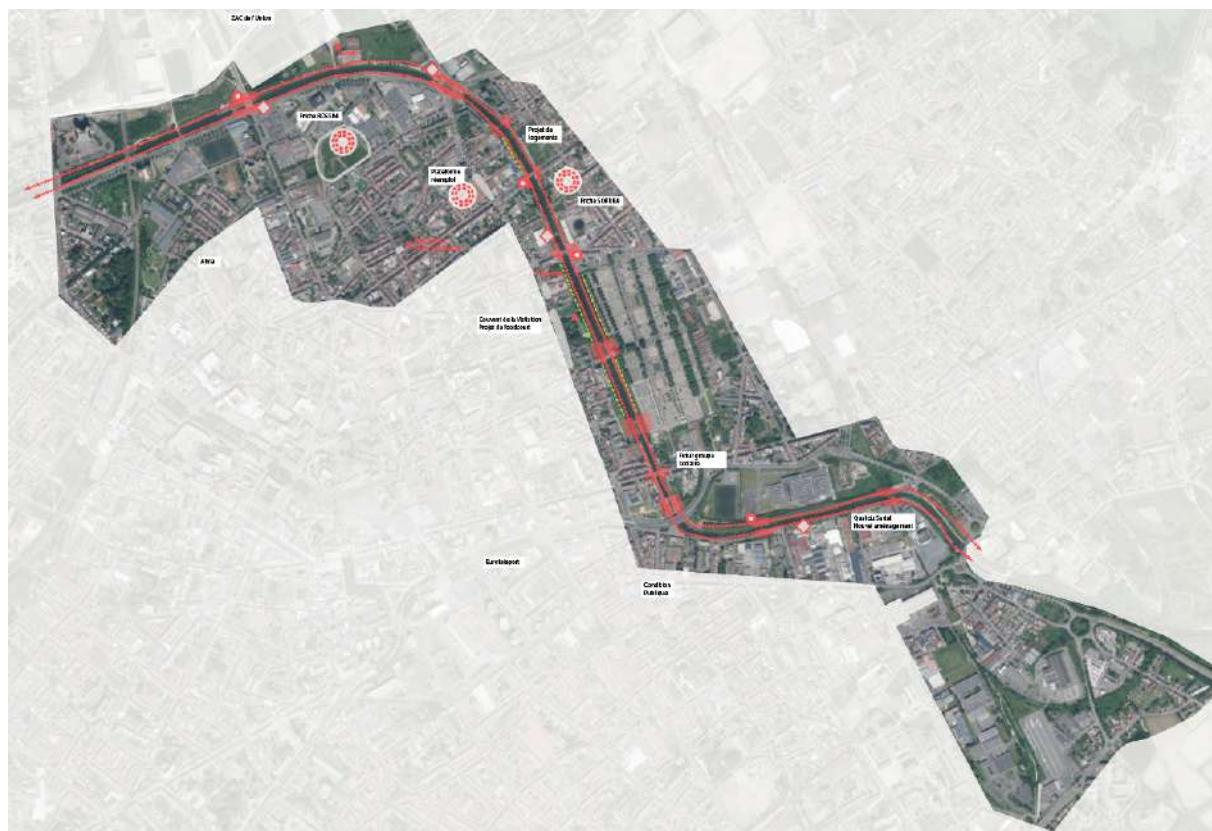
Mémoire collective : Les lieux de mémoire sont peu connus par le grand public.

Enjeux

- ➔ Révéler et mettre en valeur le patrimoine architectural
- ➔ Aménager le paysage sans le dénaturer
- ➔ Mettre en valeur le patrimoine immatériel par des espaces d'attractivités

Le scénario contrasté initial

- Le patrimoine paysager
 - ◆ Le canal est mis en scène, les berges du canal sont aménagées pour toutes les mobilités actives, l'espace est partagé. Des installations de repos et de contemplation du paysage sont aménagées sur les berges.
 - ◆ Le patrimoine hydraulique autour du canal (les ponts et les berges qui accueillent les péniches) est valorisé par la réalisation de parvis et de gradins, des haltes fluviales voient le jour.
 - ◆ Les jardins en bords à canal sont valorisés sans être dénaturés
- Le patrimoine architectural
 - ◆ Les espaces aux alentours des éléments patrimoniaux sont aménagés comme de véritables lieux publics de rencontre, de pause et d'information. Les trottoirs y sont libérés de la voiture et sans bordure pour permettre l'accessibilité d'un plus grand nombre.
 - ◆ Les zones d'attractivités et de lien social sont rendues plus accessibles, les friches bâties sont réhabilitées sans être dénaturées pour accueillir les programmes de l'économie sociale et solidaire
- La mémoire collective
 - ◆ Des parcours sont imaginés sur l'ensemble du parc. Des éléments architecturaux / urbains permettent de guider le parcours (signalétique, panneaux d'information, ...).



Restitution des échanges autour du scénario

Révéler le patrimoine et apprendre sur l'histoire

1. Recenser et identifier le patrimoine existant

Il est ressorti de chaque groupe la nécessité de réaliser en premier lieu un travail de relevé du patrimoine existant. Plusieurs bâtis existants présentent un intérêt patrimonial : d'anciens bâtiments industriels aujourd'hui désaffectés comme le site "Terken", les bâtis en lien avec la vie et le fonctionnement du canal : les maisons éclusières et les ponts, des lieux "d'institution" tels que le "café Salah", patrimoine végétal et naturel parfois peu connu.

2. Raconter l'histoire invisibilisée

Dans un second temps, les participants proposent de communiquer et d'informer sur l'histoire et le passé du canal et du secteur. Une partie de l'histoire politico-sociale qui a fait le quartier n'est plus connue. Elle a notamment entraîné l'implantation des activités industrielles. Pour les habitants il est nécessaire de communiquer sur la naissance et l'évolution, voire sur les externalités parfois négatives (pollution potentielle des sols due à l'activité industrielle) de ce lieu. Les différents lieux où se tenaient les quais d'embarquement, et les maisons éclusières, les zones d'implantation des anciennes fermes et les friches doivent faire l'objet d'une réflexion pour trouver et mettre en lumière la mémoire collective.

3. S'appuyer sur le savoir commun et les travaux déjà réalisés

Pour recenser les éléments d'intérêts mais également pour transmettre et partager le passé des lieux, il est possible de se nourrir d'un savoir local et de s'appuyer sur plusieurs personnes ressources. Il faut collecter les éléments de savoir sur les bateliers, les éclusiers, l'arrivée du canal, l'histoire du cimetière, en mobilisant les associations présentes et autres acteurs ayant travaillé sur ces sujets, les personnes investies dans les jardins partagés, recueillir les témoignages des habitants et de la dernière famille habitant dans une des maisons éclusières.

Aménager le paysage sans le dénaturer :

1. Respecter la biodiversité existante

Plusieurs personnes ont tout d'abord évoqué le fait que la mise en valeur du patrimoine doit être l'occasion de mettre en place des aménagements et des dispositions pour servir les enjeux de développement ou protection de la biodiversité. Les installations ne doivent pas se faire au dépens des trames vertes, bleues et noires. Par exemple, si les bâtiments sont illuminés, il ne faut pas que cela nuise aux espèces (faune et flore). Il faut également en profiter pour améliorer le potentiel d'accueil de biodiversité : en installant des refuges pour faune mais également en améliorant l'intérêt écologique de certaines zones "ensauvagées"

telles que les friches (parfois une simple étendue d'herbe ne présente que peu d'intérêt).

2. Sensibiliser par des interventions ponctuelles sur le patrimoine naturel existant

La plupart des groupes s'accordent autour du besoin en signalétiques, mobiliers pédagogiques et didactiques pour expliciter et présenter le paysage, l'histoire, les techniques de culture, le fonctionnement d'une écluse. Il sera aussi important d'informer et de sensibiliser sur le "déjà là", en installant des zones de contemplation, des "marqueurs de paysage ou de temps".

Mettre en valeur patrimoine immatériel par des espaces d'attractivité

1. "Vivre le canal"

Les avis se rejoignent sur un enjeu majeur qui est de "faire vivre le canal". Dans un premier temps, cela implique d'améliorer et de sécuriser son accessibilité. Plusieurs personnes ont spécifié qu'il pouvait être difficile de franchir le canal, ou que certains cheminements très utiles et déjà existants, tels que la vélo-route, doivent être améliorés (une jonction est manquante sur cette vélo route car elle est actuellement en cours de travaux sous la maîtrise d'ouvrage de la MEL).

Un travail de mise en valeur de ces points de traversée et de circulation doit être engagé : illumination, connexion entre les différents cheminements etc.

Les références d'aménagement des quais ont plusieurs fois été retenues. Les participants souhaitent pouvoir disposer de plateformes qui permettraient à la fois d'intensifier et de faciliter l'accès au transport de plaisance mais également de bénéficier de lieux de détente conviviaux. Certains participants avertissent en précisant que ce travail doit se faire en réalisant au préalable une réelle étude sur la cohabitation entre les usages possibles ou non.



2. Profiter et intensifier les activités au sein des bâtiments et sites existants

Il sera pertinent de mobiliser des espaces déjà présents et vivants en y intensifiant ou adaptant les pratiques. Par exemple, les jardins présents pourraient accueillir des ateliers et des animations, et ainsi faire rencontrer les usagers quotidiens de ces jardins et ceux qui pratiquent simplement les lieux en balade.

Le souhait de réhabiliter les maisons éclusières est de nouveau ressorti. On en

décompte plusieurs, elles pourraient constituer un réseau de centres d'interprétation ou d'activités itinérants.

Les anciens bâtiments et sites industriels (comme le site "Terken" ou la friche Sopura) présentent un fort potentiel d'accueil, plusieurs habitants souhaiteraient que des activités y soient implantées : des guinguettes l'été, des activités sportives de type yoga ou musculation... On pourrait aussi penser à aménager en musées ou lieux d'interventions artistiques ces lieux (enregistrements sonores avec les témoignages de la vie habitant recueillis ou encore fresque, ou expositions d'artisanats).

Le sujet des friches comme espace d'activités est peu ressorti. Après avoir interrogé chaque groupe, il s'avère qu'une méconnaissance générale sur l'état de ces friches (elles sont fermées, peu accessibles) empêche les habitants de projeter aujourd'hui des usages ou l'implantation d'activités.

3 - Le défi "Nature en milieu urbain"

Diagnostic et enjeux

Secteur Cul-de-Four & canal Nord

Biodiversité : La voie rapide constitue une limite pour l'expansion de la biodiversité. Les espèces végétales ne sont pas assez diversifiées. Sur le secteur, nous trouvons principalement de l'alignement de platanes, peu favorable au développement d'autres espèces.

Qualité de l'air : les arbres confèrent de l'ombre et de la fraîcheur dans l'espace urbain dense et très minéral,

Secteur du canal partie centrale

Biodiversité : Le boulevard de Metz représente un axe compliqué pour le développement de corridors écologiques. Les jardins partagés et les jardins privés sont nombreux et ont un fort impact pour la vie de la biodiversité locale

Qualité de l'air : La minéralité des places est source de chaleur, la végétalisation pourrait apporter davantage de fraîcheur, pour les pratiques sportives par exemple.

Secteur canal partie Sud

Biodiversité : La jonction entre ville et canal n'est pas valorisée pour la biodiversité, différentes fonctions s'additionnent (passage des voitures, des cyclistes, des piétons, etc.) La mémoire du canal rappelle l'importance du lien entre les jardins familiaux et le canal.

Qualité de l'air : Des espaces sont dédiés au développement de la biodiversité le long du canal (quai de Wattrelos). On peut profiter de la fraîcheur des arbres. Certains arbres ont été abattus quai du Sartel dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau profil de voirie, de nouveaux arbres seront et les arbres existants sont également conservés dans la mesure du possible.

Enjeux

- ➔ Créer et consolider les corridors écologiques entre ville et canal
- ➔ Lutter contre les îlots de chaleur
- ➔ Favoriser la diversité de la faune et de la flore

Le scénario contrasté initial

→ Canal

- ◆ Renaturation complète du lit et des berges du canal de part et d'autre du cours d'eau
- ◆ Accès au canal restreints, des points de vues sont aménagés

→ Les friches

- ◆ Parc refuge de biodiversité - les friches sont reliées entre elles rive Est par l'aménagement d'un parc continu qui offre une diversité de paysages, les usagers marchent uniquement sur des passerelles pour préserver les sols et les milieux

→ La mobilité

- ◆ Les axes de mobilités partagées (primaires) supportent de longs alignements d'arbres
- ◆ Axes secondaires : zone de rencontre
- ◆ Axes tertiaires : trame piétonne pour consolider les continuités écologiques en traversant les friches et les coeurs d'îlot en zone urbaine dense (rue jardin) . La zone d'activités économiques du Cul-de-Four est renaturée et ouvre des passages
- ◆ Les parkings sont en extrémité de parc pour libérer l'espace actuel de la voiture



Restitution des échanges autour du scénario

La zone du canal a tout d'abord été identifiée comme une zone de haute "potentialité écologique", qu'il faut absolument valoriser.

Créer et consolider les corridors écologiques entre ville et canal

1. Renaturer tout en permettant la cohabitation avec les usages du canal

La proposition de renaturation complète des berges a été débattue : l'idée plaît mais il est "dommage de sanctuariser de si grandes surfaces sans laisser d'accès aux populations". Certaines propositions sont ressorties pour arriver à un compromis entre préservation de la biodiversité et développement des usages, comme la "renaturation d'une berge et la conservation de la véloroute et d'une promenade sur l'autre". Maintenir une "zone sauvage près de la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature" (Quai de Wattrelos).

2. Décloisonner des éléments bâties existant pour consolider les corridors écologiques du périmètre

Les groupes ont également mis en avant des propositions fortes en faveur de la création de continuités écologiques :

- "Suppression de la voie rapide urbaine"
- "Connexion du projet de parc naturel urbain avec les jardins familiaux existants"
- "Conserver les jardins ouvriers du boulevard de Metz"
- "Garantir une "zone tampon" écologique en bord de canal (ex : pas d'imperméabilisation sur xx mètres)

L'ouverture sur le canal de certains espaces refuges, aujourd'hui cloisonnés, a également été évoqué à plusieurs reprises : "Ajourer (ou abattre) les murs le long du canal pour le cimetière et le parc de la visitation"

La protection du patrimoine arboré du jardin du Hêtre a également été mentionnée plusieurs fois. Il constitue en effet un îlot de biodiversité majeur (espace boisé classé).

L'importance de considérer des continuités écologiques à une échelle dépassant celle du périmètre du parc naturel urbain a été évoquée :

- Continuité avec la ZAC de l'Union qui jouxte le projet
- Continuité Est-Ouest entre la zone gare/mairie et la Lainière

Favoriser la diversité de la faune et de la flore

La mise en oeuvre de nombreuses bonnes pratiques en faveur de la biodiversité a été demandée par les différents groupes :

1. Accompagner les bonnes pratiques des habitants pour la biodiversité en ville

Différents dispositifs ont été demandés par les participants pour accompagner les habitants et les habitantes à protéger la biodiversité (accompagnement dans la gestion de jardins partagés, dans la taille des haies, etc). Solliciter la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature pour de la pédagogie sur ces bonnes pratiques et pour sa connaissance de la zone du canal.

2. Mettre en place des dispositifs d'entretien des espaces verts en faveur de la diversité de la faune et de la flore

Les participants proposent pour le canal d'aménager des zones frayères et ne pas faucarder pour garder des plants aquatiques supports de biodiversité marine. Un travail serait aussi à réaliser pour préserver une trame noire sur certains tronçons (pas d'éclairage esthétique, éclairage limité aux cheminements et seulement sécuritaire). Il faudrait privilégier les choix d'essences locales et sauvages et laisser un maximum de zones non fauchées ou en fauchage tardif.

Lutter contre les îlots de chaleur

Enfin, la thématique de la résilience au changement climatique a pu être abordée et les ambitions suivantes sont ressorties des échanges :

1. La trame verte s'adosse sur le canal et se développe ensuite en milieu urbain
2. La désimperméabilisation des sols pour assurer de la fraîcheur en milieu urbain
3. Des dispositifs d'évaporation de l'eau pour apporter de la fraîcheur

Un participant a également soutenu que le futur parc naturel urbain devra profiter aux établissements de santé de proximité, afin d'offrir un cadre de soin plus agréable aux patients.

Synthèse des propositions des participants

Le défi “Mixité des usages entre le canal et la ville”

Les espaces ludiques et sportifs

- Imaginer une grande chaîne de parcs au sein du périmètre
- Mettre en place des dispositifs pour sensibiliser les usagers et les riverains (surtout les jeunes) à la nature

Le partage de l'espace public entre les différentes mobilités

- La place de la voiture est limitée
- Les parcours des mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes, skateboard,...) en bords à canal sont aménagés pour limiter les conflits d'usages
- Les habitants et les usagers sont vivement incités à prendre leur vélo sur l'ensemble du périmètre

La qualité des espaces de rencontre entre les usagers

- Des espaces dédiés aux différentes météos et aux différentes saisons
- Faire de Roubaix une étape touristique
- Les différents projets d'aménagements sur le périmètre du parc sont menés en concertation avec les habitants

Le défi “Mémoire collective et patrimoine”

Révéler le patrimoine et apprendre sur l'histoire

- Recenser et identifier le patrimoine existant
- Raconter l'histoire invisibilisée
- S'appuyer sur le savoir commun et les travaux déjà réalisés

Aménager le paysage sans le dénaturer

- Respecter la biodiversité existante
- Sensibiliser par des interventions ponctuelles sur le patrimoine naturel existant

Mettre en valeur le patrimoine immatériel par des espaces d'attractivité

- “Vivre le canal”
- Profiter et intensifier les activités au sein des bâtiments et sites existants

Le défi “Nature en milieu urbain”

Créer et consolider les corridors écologiques entre ville et canal

- Renaturer tout en permettant la cohabitation avec les usages du canal
- Décloisonner des éléments bâtis existants pour consolider les corridors écologiques du périmètre

Favoriser la diversité de la faune et de la flore

- Accompagner les bonnes pratiques des habitants pour la biodiversité en ville et les sensibiliser à la nature
- Mettre en place des dispositifs d'entretien des espaces verts en faveur de la diversité de la faune et de la flore

Lutter contre les îlots de chaleur

- La trame verte s'adosse sur le canal et se développe ensuite en milieu urbain
- La désimperméabilisation des sols pour assurer de la fraîcheur en milieu urbain
- Des dispositifs d'évaporation de l'eau pour apporter de la fraîcheur